

# SYNTHESE DE L'EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE (2017-2019)

## Contexte du Contrat local de santé du Pays de Guingamp

- Le Contrat local de santé est un outil au service d'une politique de santé territorialisée
- Un diagnostic local de santé a été réalisé au préalable mettant en exergue les problématiques de santé rencontrées par la population
- Signé en décembre 2016 entre l'ARS, le Pays de Guingamp et ses partenaires, une **phase de mise en œuvre des actions s'est étendue sur 3 ans (2017 à 2019)**.
- Son objectif : **apporter une réponse transversale et concrète aux enjeux de santé de la population sur le territoire**
- Sa finalité : **lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé**

→ Le Contrat local de santé du Pays de Guingamp, déploie 31 actions intégrées au sein de **5 axes stratégiques** :

<b>Axe 1</b> Développer la prévention et promouvoir une santé durable	<b>Axe 2</b> Améliorer l'accès aux droits et à la santé	<b>Axe 3</b> Améliorer l'accompagnement du vieillissement de la population	<b>Axe 4</b> Fluidifier les parcours	<b>Axe 5</b> Faire vivre le Contrat local de santé
---	---	--	--------------------------------------	--

## L'évaluation : une volonté de rendre compte de l'action publique menée sur le territoire

L'évaluation se déroule en fin de démarche du Contrat local de santé du Pays de Guingamp, elle a pour objectif de :

- **Mesurer l'intérêt et l'efficacité** de la démarche,
- **Rendre compte de l'action publique** menée au travers du Contrat local de santé,
- **Interroger l'efficacité de la gouvernance** : portage territorial et institutionnel, modalités de suivi et de pilotage,
- **Elaborer des préconisations** éclairées des résultats et données recueillies,
- **Eclairer les décideurs pour déterminer les suites** à donner au Contrat local de santé.

## Principaux résultats de l'évaluation

<b>5 POINTS FORTS DU CLS</b>	<b>5 POINTS D'AMELIORATION DU CLS</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Périmètre d'action du CLS pertinent,</li> <li>2. Projet fédérateur et mobilisateur qui favorise l'interconnaissance des partenaires,</li> <li>3. Des actions pluriprofessionnelles répondant aux besoins d'un territoire et de sa population sur la base d'un diagnostic,</li> <li>4. Des actions sur des thématiques innovantes (maladie de Lyme, polluants environnementaux) / prioritaires (démographie médicale, prévention suicide, addictions),</li> <li>5. Rôle de la coordination apprécié.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mieux mesurer l'impact des actions sur les populations cibles,</li> <li>2. S'assurer de l'opérationnalité et du portage des actions,</li> <li>3. Accompagnement des pilotes d'actions et groupes porteurs à maintenir,</li> <li>4. Améliorer la communication autour du CLS,</li> <li>5. Le rôle des instances est à réaffirmer.</li> </ol>

## A propos des actions du Contrat local de santé

- Plus de la **moitié des actions sont réalisées ou programmées en continue** et s'inscrivent dans la durée
- Bien qu'une moitié des actions soit en cours ou programmée, **elles sont toutes enclenchées**
- **Les publics touchés ont été diversifiés** (professionnels, élus, jeunes, parents, aidants, personnes sans mutuelle/médecin traitant, personnes relevant d'un parcours de santé complexe, personnes âgées ou dépendantes, personnes en situation de handicap).
- **Les actions sont portées par des partenaires de champs professionnels diversifiés** (Les EPCI, Pays de Guingamp, MDJA, CARSAT BRETAGNE, fondation bon sauveur, Centre hospitalier de Guingamp, Conseil départemental et de nombreuses associations).

## Exemples d'actions réalisées dans le cadre du CLS

<p>Ouverture d'un Centre de santé au CH de Guingamp proposant un exercice partagé (ville/hôpital). → <i>Guingamp-Paimpol Agglomération</i></p>	<p>Programme d'actions autour de la prévention du suicide (Cellule Prévention Suicide de la Fondation Bon Sauveur – Centre Hospitalier Spécialisé Bégard). → <i>Pays de Guingamp</i></p>	<p>Organisation de permanences sur les deux EPCI afin de favoriser l'accès à une mutuelle santé dans le cadre d'un partenariat avec Actiom. → <i>Pays de Guingamp</i></p>	
<p>Organisation d'actions de promotion de la santé (sensibilisation sur la maladie de Lyme ou sur les polluants environnementaux). → <i>Pays de Guingamp</i></p>	<p>Organisation d'un forum « Bien vivre chez soi » Prévention de la perte d'autonomie/Adaptation du logement. → <i>Pays de Guingamp</i></p>	<p>Dispositif des Visiteurs sur Leff Armor communauté : Réseau de bénévoles pour assurer des visites de convivialité au domicile des personnes repérées comme isolées en proposant des temps de rencontre. → <i>Leff Armor communauté</i></p>	<p>Organisation annuelle de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale. → <i>Pays de Guingamp</i></p>

## Principales recommandations formulées par les partenaires

### Améliorer l'opérationnalité de la mise en œuvre des actions du contrat local de santé

- S'assurer que la structure porteuse et/ou le(s) pilote(s) ont les moyens de mettre en œuvre les actions
- Identifier dans la fiche action les sources de financement possible
- Ne pas multiplier les sous-actions au sein d'une même fiche action
- Les objectifs doivent être cohérents, atteignables, mesurables et inscrit dans le temps
- Elaborer des outils d'évaluation communs suivant les modalités de mise en forme des actions
- Réfléchir à une meilleure prise en compte de l'impact des actions sur le comportement en santé des publics visés

### Améliorer l'efficacité des instances et la représentation des acteurs

- Maintenir et améliorer le suivi de l'état d'avancement des actions,
- Réfléchir à prioriser certains sujets à aborder
- Mieux définir ou clarifier le rôle du COPIL et du COTECH, ainsi que les conditions de participation,
- Réflexion collective pour fixer les objectifs et les complémentarités entre les deux instances, et pour déterminer les conditions d'inscription dans l'une ou l'autre des instances
- Intégrer un ou des représentants de l'Education Nationale (établissements publics et privés), de la CAF, représentants d'utilisateurs dans les prochains CLS.
- S'assurer de la présence d'un élu dédié aux questions de santé sur chaque EPCI

### Intégrer l'innovation et la participation citoyenne à la démarche CLS

- Prendre appui sur les associations locales de représentations citoyennes (Forum citoyen de Leff Armor communauté, Conseils de développement, associations d'utilisateurs et instance relatives aux droits et à la participation des usagers)
- Utiliser des moyens tels que les plateformes collaboratives, questionnaires en ligne, enquêtes publiques, bulletins municipaux
- Intégrer cet axe dès la phase de diagnostic du CLS

### Améliorer la communication du CLS

- Créer un outil type « logo » que chacun des porteurs d'actions pourraient utiliser sur ses éléments de communication (flyers, affiches, etc...)
- Rédiger un document contextualisant le CLS pouvant être mobilisé lors des « points presse »
- Réaliser une vidéo de promotion du CLS sur le territoire